



2013

ARTISANAT/DÉCERNÉ À LA SARL JOURDANT

PRIMÉE PAR LA CHAMBRE DES MÉTIERS

LA TRANSMISSION DU SAVOIR-FAIRE

Depuis 1950, les générations de Jourdant se succèdent, à Dun-le-Poëlier, pour œuvrer dans l'outillage du travail de la terre.

Stéphane Parrain et Christelle Jourdant le savent : depuis 1999 et leur arrivée au sein de la société Jourdant, ils sont les dépositaires d'un savoir et d'un art transmis de génération en génération. En effet, le maréchal-ferrant Roger Jourdant a créé la société en 1950, avant d'être rejoint par son fils Philippe, en 1958. Ce dernier a marqué l'ouverture sur le marché de la motoculture, avec la conception et la réalisation des produits. Depuis, c'est la petite-fille de Roger, Christelle, et son mari, qui tiennent les rênes de la société. Celle-ci compte cinq employés, tous chaudronniers-soudeurs. « Ils apprennent le métier sur place », note Stéphane Parrain. « Ici, nous fabriquons du matériel de motoculture pour la traction animale et le travail du sol. Et comme le matériel a tendance à être de plus en plus petit, nous faisons également dans la motoculture de plaisance. » Bien entendu, si la société travaille avec de grandes marques, comme Staub, depuis 43 ans, elle se tient également à la disposition des particuliers. « Nous réalisons en moyenne 10.000 pièces par an, avec un total de près de 300 tonnes d'acier. Nous faisons tout de A à Z, nous ne sous-traitons rien. Nous achetons la matière première puis nous devenons concepteurs, fabricants et enfin assembleurs. »

Une activité peu touchée par la crise

Et cela plaît. En effet, le sérieux et le bon usinage de la marque vont bien au-delà des frontières de la région et même du pays. « C'est vrai que nous venons de décrocher des marchés au Maghreb, pour la traction animale et les microtracteurs. Grâce à la Chambre de commerce internationale, nous étions au Salon de l'agriculture de Meknès, au Maroc, et nous arrivons d'Algérie. Prochainement, nous allons au Salon du maraîchage, à Agadir. »

Une extension de l'activité et du champ d'action de l'entreprise qui l'a conduite à l'obtention du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV). « Seules 1.300 entreprises françaises ont ce label, note Philippe Parrain. Et nous sommes les seuls dans notre domaine ! Cela nous a fait plaisir, car ça met la qualité française en avant. Ainsi, nous étions fiers de représenter l'Indre le 5 novembre dernier, au Palais-Bourbon de Paris, à l'occasion d'une réunion des EPV, avec le ministre de l'Artisanat. Personnellement, je me bats pour l'image de notre département, car il y a de sacrés savoir-faire dans l'Indre ! »

Un savoir-faire reconnu

De fait, la petite société va bon train et ne souffre pas de la faible santé économique du pays. « Nous avons d'excellentes perspectives de développement et on ne peut pas dire que nous ayons été affectés durement par la crise. Qui plus est, l'effet bio, le retour au jardinage et au made in France sont en notre faveur. Mon beau-père a vu partir les industriels vers les pays de l'Est et la Chine, mon épouse et moi nous les voyons revenir. »

Voilà donc un avenir qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Philippe Parrain, sous le manteau, nous a même confié qu'il était actuellement en passe de finaliser une de ses inventions. Il pourrait révolutionner l'art de planter la pomme de terre. Mais chut, c'est un secret...

C. G.

JOURDANT

Zone d'activité des Grands Champs,
36210 Dun Le Poëlier.
Tel. 02.54.40.63.26.
Effectif : 5 salariés.
CA : 430 k€.

Plus de 300 tonnes d'acier sont utilisées en une année d'exercice.



Stéphane Parrain et son équipe utilisent des méthodes ancestrales. (Photos NR)